

## Question sur un héritage

## Par joy Harkin, le 26/08/2017 à 19:32

Bonjour, j'ai un ami qui habitait au Pays de Galles, il a déménager en France il y'a 4 ans, il se demandait, en cas de décès qui hérite de sa maison en France, est-ce que c'est son ex femme (dont il n'est pas séparé légalement), ou est-ce que l'héritage ira directement aux enfants sans passer par l'ex-femme ?

Merci de me répondre.

## Par Visiteur, le 26/08/2017 à 19:42

Bonjour,

Respectueusement, il vous faut trouver un spécialiste du droit gallois. En France, cela dépendrait du régime matrimonial et des éventuels aménagements fait ensuite.